



SOMMAIRE

	Pages
Point 21 de l'ordre du jour :	
Célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (<i>suite</i>)	
Discours de M. Urho Kekkonen, Président de la République de Finlande	1
Discours de M. Ján Marko, ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque et envoyé spécial du Président de la République ..	3
Discours du très honorable Edward Heath, premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	7
Discours de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde	10
Discours du général Anastasio Somoza, Président de la République du Nicaragua	14
Discours de M. Per Borten, premier ministre de Norvège	17

Président: M. Edvard HAMBRO (Norvège).

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

Célébration du vingt-cinquième anniversaire
de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Urho Kekkonen, président de la République de Finlande.
2. Le président **KEKKONEN** (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un réel plaisir que de parler du haut de cette tribune, alors que préside le représentant de l'un des Etats nordiques. Votre élection à la présidence de cette session anniversaire historique de l'Assemblée générale a été pour le peuple finlandais une source de grande satisfaction. Le sentiment d'unité des nations nordiques est tel que la Finlande s'est enorgueillie de votre succès comme si c'était le sien.
3. Je suis venu ici réaffirmer l'engagement ferme et actif de la Finlande à l'égard des buts et principes de la Charte et notre fidélité à l'Organisation des Nations Unies, en qui nous voyons le principal instrument donné aux nations pour maintenir la paix dans le monde. Il est naturel qu'un pays comme la Finlande considère avant tout les Nations Unies comme une institution chargée de maintenir la paix et la sécurité

* Les 1865^{ème} à 1870^{ème}, 1872^{ème} à 1879^{ème} et 1881^{ème} à 1883^{ème} séances contiennent les discours prononcés au cours de la session commémorative du vingt-cinquième anniversaire.

internationales. La Finlande est un petit pays neutre qui recherche la sécurité non au moyen d'alliances militaires, non plus que par la protection d'une puissance contre d'autres, mais par une politique étrangère qui la tienne en dehors des conflits internationaux. Il est donc indispensable pour nous de tout mettre en œuvre pour renforcer le système universel de sécurité collective prévu par la Charte des Nations Unies.

4. Il est vrai que les nations attendent autre chose aussi des Nations Unies maintenant; elles voient en elles un centre de discussion et de négociation, un instrument de libération des peuples qui vivent encore sous le joug colonial, un instrument de progrès économique pour les pays moins développés ou de promotion des droits de l'homme. Tous ces objectifs sont importants, certes. Chacun d'eux est un élément indispensable de l'ensemble très complexe qu'est un ordre pacifique international. Cependant, en dernière analyse, le jugement — succès ou échec — porté par l'histoire sur les Nations Unies dépendra de la mesure dans laquelle elles auront contribué à maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

5. Nous savons tous que le système de sécurité collective des Nations Unies n'a pas fonctionné comme l'avaient prévu ses auteurs en 1945. Aucune nation aujourd'hui ne peut encore dépendre des Nations Unies pour sa sécurité. Il est vrai que depuis 25 ans il n'y a pas eu de guerre mondiale, et peut-être cela est-il dû en partie à l'existence des Nations Unies. Mais l'absence de guerre mondiale, pour essentielle qu'elle soit à la survie même de la civilisation, n'est pas synonyme de sécurité internationale, ni surtout de sécurité pour les petits Etats.

6. D'un point de vue général, une ou deux guerres locales représentent peut-être un état de choses tolérable. Mais comme nous l'avons vu souvent, une guerre locale peut être aussi meurtrière pour une petite nation qu'un conflit plus large. Une sécurité internationale véritable ne peut reposer que sur le respect universel des principes fondamentaux de la Charte qui enjoignent aux Etats de s'abstenir de recourir à l'emploi ou à la menace de la force, de ne pas intervenir dans les affaires intérieures d'autrui et de respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous.

7. Or les gouvernements agissent non point conformément aux principes, mais en fonction de ce qu'ils croient être leurs intérêts nationaux, et, tout au long de l'histoire, les opposition d'intérêts nationaux ont

provoqué tensions, conflits et guerres. Cependant, les intérêts nationaux ne sont pas immuables. Au cours de ces dernières années, nous avons vu les deux superpuissances, l'Union soviétique et les Etats-Unis, en dépit de leur rivalité persistante dans de nombreux domaines, coopérer dans une certaine mesure pour maintenir la paix mondiale. Ces deux puissances, j'en suis certain, savent les espoirs mis par le monde dans leurs entretiens sur la limitation des armes stratégiques qui sont sur le point de reprendre à Helsinki.

8. Nous avons vu également en Europe une tendance nouvelle qui nous encourage à penser qu'il sera possible, dans un avenir pas trop lointain, de faire reposer la sécurité des Etats de l'Europe non sur l'équilibre de la crainte réciproque entre deux blocs armés, mais sur la confiance mutuelle et la coopération entre tous les Etats. En général les attitudes et les façons de penser n'évoluent pas au même rythme rapide que la réalité objective. Mais il semble que de plus en plus les nations européennes se rendent compte que dans le monde actuel la puissance d'une nation ne dépend plus de ses gains territoriaux, que la sécurité ne s'obtient plus en creusant des tranchées le long des frontières et que la prospérité n'est plus possible isolément ou aux dépens des autres. Il est une base plus ferme pour la paix, la sécurité et la prospérité que l'équilibre de la terreur : le libre échange des biens et des idées, et le lien des intérêts mutuels que créent les entreprises économiques et culturelles communes.

9. Il n'y a pas si longtemps encore, croire que la guerre entre les Français et les Allemands deviendrait impensable était considéré comme une utopie. Aujourd'hui, ce n'est peut-être plus une utopie d'espérer que la guerre entre les Allemands et les Russes peut être écartée. Et pour tous les pays d'Europe, la foi en la persistance de conditions pacifiques est la meilleure garantie que chacun pourra réaliser ses aspirations nationales et affirmer son identité nationale non en défiant les autres, mais dans un esprit de respect mutuel. La Finlande, qui, en vertu de sa neutralité, est en mesure de maintenir des relations amicales avec tous les Etats intéressés, continuera, pour sa part, à rendre à la cause de la sécurité et de la coopération européennes tous les services qu'on pourra solliciter d'elle.

10. Ainsi l'Europe, source de deux guerres mondiales, est peut-être au début d'une ère nouvelle de sécurité et de prospérité sans précédent dans l'histoire. Toutefois, ce serait manquer de clairvoyance que de croire que nous pouvons nous permettre de nous retirer dans une citadelle de paix et d'abondance, alors que la majeure partie de l'humanité s'enfonce de plus en plus dans la misère du sous-développement et de la surpopulation.

11. Nous connaissons tous les tristes statistiques montrant le fossé entre pays riches et pays pauvres. Ce fossé peut se mesurer de bien des façons : revenu par habitant, longévité, analphabétisme ou la mortalité infantile. Dans tous les cas, il s'élargit. Ses dimensions sont révélées par le fait terrifiant que jamais dans l'histoire il n'y a eu autant d'analphabètes ou d'affamés

qu'aujourd'hui, et que leur nombre croît sans cesse. La moitié de la race humaine est condamnée à vivre dans des conditions de pauvreté que le reste de l'humanité juge totalement inacceptables.

12. Comblé ce fossé peut paraître une tâche si écrasante qu'elle est sans espoir. Cependant, il est certain que la communauté mondiale a les ressources matérielles nécessaires pour la mener à bien. Les crédits annuels consacrés à la défense s'élèvent à 180 milliards de dollars, et cette somme ne fait qu'augmenter, alors que le volume total de l'aide publique actuelle se maintient à 7 milliards de dollars. La question est de savoir si la volonté existe d'utiliser les ressources disponibles pour faire face aux besoins urgents du développement. Les Nations Unies peuvent jouer un rôle de premier plan pour susciter cette volonté. La stratégie pour la nouvelle Décennie du développement est un pas important dans cette direction. Elle traduit le souci naissant de responsabilité internationale qui veut que les idées de justice sociale soient universellement appliquées. La réalisation des objectifs de la Décennie doit être considérée comme d'intérêt vital pour toutes les nations, développées et en voie de développement, car, toutes, elles sont aujourd'hui liées en une communauté globale. Il est également indispensable de dire clairement que la communauté mondiale ne peut continuer à tolérer les violations systématiques des droits de l'homme en Afrique australe ou ailleurs.

13. Le Gouvernement de la Finlande a déjà fait connaître son engagement à l'égard des objectifs de la Décennie pour le développement. J'ajoute que personnellement je suis convaincu qu'il est aussi urgent d'aborder les problèmes du développement que les questions de guerre et de paix. La souffrance, la misère, la détérioration et la destruction des valeurs humaines, causées par l'absence de développement, risquent, à long terme, d'être aussi profondes et redoutables que n'importe quelle guerre imaginable à l'avenir. Tout ce que nous faisons ou nous négligeons de faire maintenant aura un effet décisif sur la communauté mondiale de demain. Dans ce sens, les historiens futurs considèrent peut-être bien notre époque comme un tournant de l'histoire.

14. Nous, la génération ancienne, savons bien sûr qu'il faut agir maintenant pour prévenir un désastre plus tard, mais nous-mêmes ne serons pas là pour subir les conséquences de notre négligence si nous n'agissons pas à temps. Or ces conséquences touchent l'essence même de l'existence des jeunes. Il est donc tout à fait compréhensible que partout les jeunes remettent en question notre ordre traditionnel de priorités. D'instinct ils comprennent la nécessité suprême de créer une communauté mondiale mieux équilibrée, plus juste, donc plus stable et pacifique. Nous ne devons pas méconnaître ou sous-estimer la voix de la jeunesse. En fait, je pense que les Nations Unies devraient trouver le moyen de demeurer en contact avec la jeunesse du monde. Il doit être possible de faire connaître les aspirations et besoins de la jeunesse à ceux dont les décisions façonneront le monde futur.

15. Les Nations Unies sont victimes de la déception qui a suivi dans l'opinion publique les illusions et les faux espoirs. Puisque nous essayons maintenant de voir ce qu'il est possible de faire pour rendre notre organisation plus efficace, prenons bien garde de ne pas créer de nouvelles illusions qui entraîneraient d'autres déceptions. Mais ne désespérons pas non plus du progrès. Il devrait être enfin possible de faire des Nations Unies une organisation réellement universelle, en y admettant la République populaire de Chine et les autres Etats qui n'en sont pas encore membres. Les Etats Membres ont d'autre part commencé à mieux utiliser les services de cette organisation pour instaurer et maintenir la paix. La mesure dans laquelle les Nations Unies peuvent agir efficacement pour préserver la paix et la sécurité internationales et pour faciliter la réalisation des autres objectifs de la Charte peut augmenter non par une révision de la Charte ou de la structure des institutions de l'Organisation, mais par l'adaptation des méthodes et procédures aux exigences de notre époque. Ce sont les Etats Membres, et particulièrement les membres permanents du Conseil de sécurité, qui doivent faire des Nations Unies ce qu'elles étaient censées être : le centre réel des efforts déployés pour traiter les problèmes politiques fondamentaux de la vie internationale. Un premier pas bien modeste a été fait dans cette direction cette semaine lorsque le Conseil de sécurité a tenu sa première réunion périodique. C'est ainsi, et ainsi seulement, que les Nations Unies pourront comme il est dit dans la Charte, devenir vraiment un centre où les nations harmonisent leurs efforts pour atteindre les objectifs communs de paix, de progrès et de justice.
16. Le **PRESIDENT** (*traduit du russe*) : Je donne la parole à S. E. M. Ján Marko, ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque et envoyé spécial du Président de la République.
17. **M. MARKO** (*traduit du russe*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter, au nom de la délégation tchécoslovaque et en mon nom personnel, à l'occasion de votre élection aux fonctions, chargées d'honneurs et de responsabilités, de président de la vingt-cinquième session et de la session commémorative de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Le pays que vous représentez est bien connu et hautement estimé dans ma patrie. Au début de ce siècle, l'un des grands fils de votre peuple a su élever courageusement la voix pour défendre les droits des peuples et combattre l'oppression nationale sous l'ancienne monarchie austro-hongroise.
18. Nous sommes assurés que, sous votre direction, nous réussirons ensemble à atteindre cet objectif : que la présente session entre dans l'histoire des Nations Unies non seulement comme celle où nous aurons célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation, mais aussi et surtout comme une session qui aura abouti à des résultats positifs.
19. A l'occasion de cette session solennelle, qu'il me soit permis de saluer et de remercier également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, U Thant, qui a mis au service de sa mission une énergie et un talent exceptionnels.
20. Si nous nous sommes réunis ici en session commémorative, c'est certes pour marquer et fêter le vingt-cinquième anniversaire de notre organisation, mais c'est aussi pour réaffirmer ensemble la validité des principes sur lesquels elle se fonde. Cette session est également une excellente occasion de réfléchir à la mesure dans laquelle l'Organisation des Nations Unies a répondu aux espérances du monde et a mis en œuvre les principes inscrits dans sa Charte. C'est pourquoi nous devons dire clairement ce qu'il convient de faire pour permettre à l'Organisation de remplir sa tâche essentielle, à savoir assurer la paix et la sécurité dans le monde.
21. La fondation de l'Organisation des Nations Unies a couronné la victoire des forces de la paix et du progrès sur ceux qui voulaient plonger le monde dans les ténèbres et le désespoir. La victoire de la coalition antihitlérienne au cours de la seconde guerre mondiale, qui a permis la création de cette organisation, a été le début d'une ère nouvelle de développement pacifique. Le fait que l'Union soviétique a été le principal artisan de cette victoire a marqué profondément ces dernières 25 années. Dans toute une série de pays, cela a permis aux travailleurs de prendre le pouvoir et d'instaurer leurs propres gouvernements.
22. Lorsque, le 9 mai 1945, les dernier coups de canon de la seconde guerre mondiale ont retenti dans Prague libérée, une ère nouvelle de liberté et de travail créateur a commencé pour notre peuple, une ère qui a trouvé son expression dans l'édification d'une société juste et dans la poursuite constante d'une politique étrangère de paix, corollaire inévitable du système socialiste.
23. La Tchécoslovaquie, l'une des premières victimes du fascisme, dont le peuple a combattu, dans sa patrie et sur presque tous les champs de bataille du monde, pour la libération des peuples, était présente lors de la naissance de l'Organisation des Nations Unies.
24. Après les indicibles souffrances de la guerre, les peuples et les gouvernements ont voulu que soit créée une organisation internationale qui garantirait véritablement la paix et la sécurité dans le monde.
25. C'est ainsi qu'est née, il y a 25 ans, une organisation nouvelle, entièrement différente par sa conception et par sa structure de l'ancienne Société des Nations. Le changement le plus important qui ait été apporté à l'idée de l'organisation internationale a été le principe de la responsabilité spéciale conférée aux grandes puissances en ce qui concerne la paix et la sécurité dans le monde. Cette idée nouvelle ainsi que le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats ont été justifiés par les faits.
26. Les années écoulées depuis la création de l'Organisation des Nations Unies n'ont pas été faciles. Elles ont été marquées par l'affrontement des forces du progrès et de la paix avec les forces de la réaction et de la guerre. Les forces impérialistes, cause véritable des deux guerres mondiales, n'ont pas capitulé, même après 1945. Quel rôle a joué l'Organisation de Nations

Unies dans cette lutte entre les forces de la paix et les forces de la guerre, entre les forces du progrès et les forces de la réaction ? Dès le début, on a pu voir un groupe d'Etats tenter d'utiliser la majorité dont il disposait automatiquement au sein de notre organisation pour y imposer sa domination absolue. Mais, grâce à la ferme position et à la cohésion des pays socialistes, grâce à l'appui d'un grand nombre de pays d'Asie et d'Afrique, ce complot devait échouer.

27. Cependant, dans un certain nombre de cas, l'Organisation a été détournée de son but, par exemple en Corée et au Congo. De même, des tentatives ont été faites pour s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats socialistes.

28. Mais l'Organisation a survécu à la période de la guerre froide. Si elle a pu se consacrer à nouveau à la réalisation des buts de la Charte, cela tient pour beaucoup au fait qu'au cours des années 60 plusieurs dizaines d'Etat qui s'étaient libérés du joug colonial et avaient accédé à l'indépendance en sont devenus Membres, de sorte que le rapport des forces à l'ONU s'est modifié et que le caractère de l'Organisation a commencé à changer. Son autorité et son prestige s'en sont trouvés renforcés.

29. Cette nouvelle situation se caractérise notamment par le fait que la position des pays de la communauté socialiste s'est sensiblement renforcée, ce qui a conduit à des changements fondamentaux dans l'équilibre mondial des forces; ainsi, il a été possible de prévenir une nouvelle guerre mondiale.

30. La République socialiste tchécoslovaque a dès le début attaché une grande importance à l'Organisation des Nations Unies. Elle a été l'auteur de nombreuses propositions et initiatives dans le domaine politique comme dans le domaine du droit international, aussi bien que dans les domaines économique et social. En cette session anniversaire, l'Assemblée générale vient justement d'approuver la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies [A/8082, par. 8], qui a été élaborée sur notre initiative. La Tchécoslovaquie a toujours travaillé activement à ce que notre organisation soit comme les peuples du monde entier voulaient qu'elle fût au moment de sa fondation.

31. Si, en cette session anniversaire, nous faisons le bilan de ces 25 années d'activité de l'Organisation, c'est avant tout afin de pouvoir orienter ses activités futures. A cet égard, le Gouvernement tchécoslovaque attache une grande importance à ce qu'à sa vingt-cinquième session l'Assemblée générale dirige l'Organisation avant tout vers les questions liées à l'instauration d'une paix durable. Il est en effet de plus en plus manifeste que l'Organisation ne pourra répondre aux espérances mises en elle par les peuples que si elle se consacre avant tout à la réalisation des objectifs fondamentaux de sa charte.

32. Les idées contenues dans le projet de déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale présenté par l'Union soviétique et les autres pays socialistes, y compris la République socialiste tchécoslovaque [A/C.1/L.513], devraient, à notre avis, permettre à l'Organisation d'orienter ses activités au cours de la période à venir dans la bonne direction. Il est regrettable à ce propos qu'à ce jour ce document, qui devrait être le plus important de tous ceux que l'Assemblée générale est appelée à adopter au cours de cette session, ne l'ait pas encore été.

33. La question du renforcement de la sécurité internationale doit être au centre même des préoccupations de notre organisation, avant tout parce que nous n'avons pas réussi encore à éliminer les dangereux foyers de guerre qui existent dans le monde.

34. Au Viet-Nam, au Cambodge, au Laos, une guerre déclenchée par les forces d'agression de l'impérialisme fait rage et sa fin semble, hélas ! encore lointaine. Nous pensons que les nouvelles propositions du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Viet-Nam du Sud et du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam présentées à la Conférence de Paris le 17 septembre 1970 offrent une possibilité de règlement. Nous pensons que ce règlement serait juste et réaliste et qu'il pourrait être acceptable pour les deux parties. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve ces propositions.

35. Un autre dangereux foyer de guerre à éliminer est celui qui a été créé au Proche-Orient par l'agression israélienne contre les pays arabes. Cet été, on a vu naître l'espoir d'un règlement pacifique. Un cessez-le-feu de trois mois a été proclamé et des pourparlers ont été engagés.

36. Cependant, tous les efforts pacifiques de la République arabe unie, des autres pays arabes et d'autres pays du monde devaient se heurter constamment à la résistance obstinée d'Israël appuyé par les Etats-Unis d'Amérique et d'autres puissances occidentales. Les violations du cessez-le-feu par Israël, dont le Ministre des affaires étrangères de la République arabe unie, M. Ryad, a apporté ici le témoignage d'une façon convaincante, aussi bien que l'attitude négative d'Israël à l'égard de la reprise de la mission Jarring, sont autant de faits qui méritent d'être condamnés.

37. Le 22 novembre 1967, le Conseil de sécurité a adopté une résolution [242 (1967)] que le Gouvernement tchécoslovaque continue de considérer comme la base de règlement de cette crise. Nous ne voyons vraiment pas pourquoi toutes les parties au conflit, y compris Israël, ne pourraient accepter les dispositions de cette résolution. Le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés et le juste règlement du problème de Palestine créeraient les conditions nécessaires à l'existence pacifique permanente de tous les pays de cette région.

38. Un quart de siècle après la défaite du militarisme japonais et 17 ans après le cessez-le-feu en Corée, un dangereux foyer de guerre couve encore dans ce pays

d'Extrême-Orient. Il n'a pas été permis à la population de la Corée de réaliser l'unification politique de son pays sans l'intervention de l'étranger. C'est une situation dangereuse dont on ne saurait nier la gravité. La délégation tchécoslovaque aura l'occasion, lors de la discussion de cette question, d'expliquer en détail sa position. Je tiens à souligner combien il est regrettable, particulièrement au moment où elle dresse le bilan de ses activités des 25 dernières années, que l'Organisation n'ait pu empêcher que l'on continue à abuser de son drapeau de manière aussi indigne.

39. S'il est de notre devoir d'exprimer très franchement l'inquiétude que nous cause le fait qu'il existe toujours dans le monde de dangereux foyers de guerre et qu'il s'y commet toujours des actes d'agression, cela ne veut pas dire que nous ne voyons pas ou que nous minimisons certains indices positifs qui apparaissent depuis quelque temps dans l'évolution des relations internationales.

40. Si, par exemple, l'on considère l'Europe en cette année 1970, force est de constater que l'évolution de la situation dans bien des domaines permet bien des espoirs. Nous sommes témoins qu'un dialogue s'est établi sur les problèmes de la sécurité et de la coopération européenne. Un traité entre l'Union soviétique et la République fédérale d'Allemagne a été conclu¹. La République socialiste tchécoslovaque tient ce traité pour une réponse constructive aux appels qui sont montés de l'opinion publique éprise de paix pour demander le règlement des problèmes européens, ce qui n'avait pas pu se faire depuis 25 ans à cause de l'obstruction des puissances occidentales.

41. La République socialiste tchécoslovaque elle aussi est prête à entamer des négociations avec son voisin de l'ouest, la République fédérale d'Allemagne, en vue d'éliminer les obstacles à l'établissement de relations normales entre les deux Etats. Je tiens à souligner que le Gouvernement tchécoslovaque, qui est tout disposé à contribuer à détendre l'atmosphère en Europe, attache une grande importance à ces négociations. Pour sa part, il est prêt à faire tout son possible pour que ces négociations aboutissent à des résultats positifs. C'est là une raison supplémentaire d'espérer de la part de l'autre partie une attitude analogue.

42. Nous relevons également avec satisfaction certains éléments positifs dans la position des puissances occidentales en ce qui concerne l'appréciation qu'elles portent sur les réalités européennes de l'après-guerre, y compris l'autorité et le prestige croissant de la République démocratique allemande. Les pourparlers entre les représentants des deux Etats allemands à Erfurt et à Kassel et surtout le fait qu'un nombre croissant d'Etats du monde ont établi des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande sont la meilleure preuve du fiasco total de la doctrine Hallstein, de triste mémoire.

43. Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Europe, il faut que la République démocratique

allemande soit pleinement reconnue sur le plan international car elle poursuit une politique constamment pacifique et, sans elle — que cela plaise ou non à certains —, il sera impossible de régler les problèmes politiques fondamentaux de l'Europe. Pour les mêmes raisons, il faudrait que notre organisation admette la République démocratique allemande ainsi que l'autre Etat allemand, la République fédérale d'Allemagne.

44. Il convient, lorsque l'on parle d'assurer la sécurité et la coopération en Europe, de tenir compte des liens qui existent entre la sécurité mondiale et la sécurité régionale. En fait, ce sont là les deux faces d'une même médaille. L'Europe est l'un des centres importants de la civilisation moderne et, comme le Secrétaire général, U Thant, l'a fait observer récemment, c'est aussi la capitale politique du monde.

45. La Tchécoslovaquie et les autres Etats socialistes se sont toujours efforcés d'améliorer les relations en Europe de manière à assurer la sécurité des Etats et une bonne compréhension mutuelle. Malgré une certaine stabilité et certains progrès, la paix sur le continent européen n'est pas encore assurée. Compte tenu des épreuves qu'elle a connues à la veille de la seconde guerre mondiale, la Tchécoslovaquie a un intérêt vital à ce qu'un système solide de sécurité soit instauré. Comme on le sait, une lutte opiniâtre s'était engagée en Europe dans les années 30 pour créer un système efficace de sécurité collective, lutte dans laquelle la diplomatie soviétique devait jouer un rôle important. Les événements qui ont réduit à néant cette politique qui visait à établir en Europe un système de sécurité collective destiné à prévenir la guerre sont suffisamment connus. Vous savez tous que la Tchécoslovaquie est tombée en 1938, victime du honteux diktat de Munich.

46. Si la Tchécoslovaquie fait allusion à la nécessité pressante qu'il y a à instaurer un système européen de sécurité et de coopération, ce n'est pas parce qu'elle-même et les autres pays socialistes sont en cause, mais c'est parce que c'est une question qui intéresse au plus haut point tous les Etats européens, quels que soient leurs systèmes sociaux.

47. Nous sommes heureux de constater que le dialogue politique qui s'est noué en Europe ne s'en tient plus seulement à des généralités ou à des points limités mais en est à s'occuper des préparatifs d'une conférence européenne qui porterait sur toutes ces questions. Afin de créer les meilleures conditions possibles pour parvenir à des résultats constructifs, les Etats socialistes ont fait de larges concessions aux autres pays européens, touchant les propositions qu'ils ont pu formuler et les initiatives qu'il ont pu prendre en vue de régler les problèmes de la sécurité et de la coopération européennes. Je n'en veux pour preuve que les propositions faites aux réunions des ministres des affaires étrangères des pays signataires du Traité de Varsovie à Prague, en octobre 1969, et à Budapest, en juin 1970.

48. De l'avis du Gouvernement tchécoslovaque, les Etats européens ne peuvent se permettre en aucun cas

¹ Traité signé à Moscou le 12 août 1970.

de laisser passer cette occasion historique qui leur est offerte de marquer un progrès important vers la création d'un système efficace de sécurité et de paix en Europe. Les gouvernements et l'opinion publique en Europe ont très favorablement accueilli l'idée de convoquer une conférence paneuropéenne, ce qui montre que les peuples de notre continent aspirent de plus en plus à un règlement des problèmes en suspens qui ont empêché jusqu'à présent l'instauration d'une large coopération pacifique entre les Etats européens pour que l'Europe puisse devenir le vrai continent de la paix.

49. Nous ne saurions cependant dissimuler nos préoccupations devant le fait qu'il s'est élevé, au cours de la présente session, des voix pour subordonner une fois de plus la convocation d'une conférence européenne au règlement d'autres questions. Ces préalables retardent la convocation de la conférence et empêchent le règlement concerté de problèmes sur la solution desquels reposent les chances de succès de la conférence.

50. L'accueil favorable qu'a reçu dans le monde l'initiative des pays socialistes montre que les Etats non européens ont compris eux aussi qu'une conférence couronnée de succès sur la sécurité et la coopération en Europe pourrait servir d'exemple à d'autres continents. Nous partons du principe que la paix et la sécurité sont indivisibles et que le renforcement de la paix et l'établissement d'un système de sécurité dans une partie du monde doivent avoir des répercussions favorables sur l'évolution des relations internationales.

51. Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque se réjouit donc sincèrement du fait que des tendances positives sont apparues dans les relations internationales contemporaines. Nous estimons que c'est justement dans ce contexte qu'il faut envisager les autres tâches qui attendent l'Organisation si nous voulons qu'elle joue un rôle plus important, notamment dans la solution des problèmes de la paix et de la sécurité dans le monde.

52. A propos de la nécessité d'une détente internationale, nous ne saurions passer sous silence, évidemment, la question du désarmement. On a toujours su que si l'on parvenait à réaliser quelque progrès dans ce domaine on renforcerait très sensiblement la sécurité internationale et, partant, l'espoir de l'humanité d'établir une paix durable.

53. Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur, en mars 1970, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII)], et nous espérons que toutes les dispositions en seront mises en œuvre le plus tôt possible. Cependant, il est indispensable d'éliminer les armes de destruction massive sous toutes leurs formes, en particulier les armes chimiques et bactériologiques.

54. Nous considérons également que l'interdiction de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au fond des océans est une mesure importante qui doit permettre à tous les peuples du monde de vivre en paix.

55. L'un des éléments fondamentaux de la sécurité et de la stabilité dans le monde est le respect constant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à se développer dans la liberté et l'indépendance sans intervention étrangère. Il est regrettable qu'aujourd'hui encore des dizaines de millions de personnes vivant dans les territoires coloniaux et non autonomes se voient refuser le droit à l'indépendance et que l'on applique encore, dans de vastes territoires du continent africain, la politique ignoble de l'*apartheid*, que nous considérons comme un crime contre l'humanité. Si l'Organisation des Nations Unies ne veut pas perdre la confiance des peuples coloniaux qui l'appellent à leur secours, elle doit se prononcer résolument en faveur de la réalisation entière et immédiate des objectifs de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, dont nous venons justement de célébrer le dixième anniversaire.

56. Un monde libéré de la guerre, du lourd fardeau des armements, de l'oppression et de l'exploitation coloniales pourrait se transformer en un monde où s'épanouiraient les forces créatrices de l'humanité et où s'instaurerait une coopération internationale authentique qui servirait les intérêts du développement économique et social de tous les pays, y compris les pays en voie de développement. Nous sommes persuadés que tout plan de développement ne peut être mis en œuvre avec succès que si la paix et la sécurité sont assurées dans le monde entier. Il est tout naturel qu'au cours des dernières années les problèmes du développement national, tant économique que social, des pays ayant accédé depuis peu à l'indépendance soient passés au premier plan des préoccupations de l'Organisation. A l'heure actuelle, la dynamique de développement de ces pays ne leur permet pas d'éliminer les grandes disparités économiques et sociales qui séparent les différentes régions du monde. Cela est d'autant plus vrai que leur développement est entravé par les pratiques néo-colonialistes des anciennes métropoles.

57. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit là des conséquences de la politique d'exploitation suivie par les puissances coloniales, responsables du retard des pays en voie de développement, de l'inégalité où ils se trouvent en ce qui concerne la division internationale du travail, ainsi que de la déformation des structures de leurs économies nationales. A notre avis, ces conséquences ne pourront être éliminées assez rapidement qu'en abandonnant résolument les structures économiques et sociales du passé et en en créant de nouvelles qui permettraient d'accroître la productivité sociale du travail et d'accélérer le rythme du développement économique.

58. L'expérience acquise par les pays socialistes en matière de développement économique nous donne le droit de dire que le recours à la coopération, à l'assistance économique internationale en tant que source de croissance économique peut donner de bons résultats, à condition qu'en même temps les ressources nationales de chaque pays soient mobilisées et qu'à cette fin on entreprenne les réformes économiques et sociales nécessaires.

59. Sur cette base, nous appuyons donc en principe l'idée de préparer un programme de mesures internationales concertées destinées à venir en aide aux pays en voie de développement. En ce sens, nous adoptons une attitude positive également à l'égard de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement bien que nous ayons quelques réserves politiques sérieuses à formuler quant à la façon dont elle a été préparée et conçue. Avec les autres Etats socialistes, nous avons exposé nos vues sur cette dernière question dans une déclaration commune sur la deuxième Décennie, qui a été distribuée comme document officiel de l'ONU [A/8074].
60. L'expérience des 25 dernières années nous a convaincus que l'Organisation des Nations Unies, si elle applique strictement les principes de sa charte, sera à même de réaliser les espérances qu'ont fondées sur elle les peuples du monde épris de paix. C'est pourquoi la délégation tchécoslovaque s'oppose résolument à toutes les tentatives de révision de la Charte. Après ce quart de siècle d'existence, la Charte des Nations Unies n'est devenue ni désuète ni moins valable du fait de l'évolution qui s'est produite dans le monde. Nous sommes toujours persuadés qu'il ne faut pas rechercher les raisons des échecs ou des erreurs de l'Organisation dans les prétendues lacunes de la Charte mais dans le fait que ses dispositions n'ont pas été respectées ni observées par certains Etats Membres. La Charte est un document qui définit certaines tendances et qui permet, à partir de ses dispositions, de faire œuvre créatrice. Tel est le cas de la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre Etats. Elle a ceci de remarquable que, tout en respectant rigoureusement la Charte des Nations Unies, elle en développe les dispositions compte tenu de l'expérience acquise et elle les interprète en fonction des exigences de notre époque.
61. Si des voix s'élèvent pour demander que l'on accroisse l'efficacité de l'Organisation, il est alors grand temps que le principe de l'universalité soit appliqué et que toute discrimination dans ce domaine soit éliminée. Les questions de la paix et de la sécurité n'intéressent pas seulement les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies; elles sont vitales pour tous les pays du monde qui, par conséquent, ont pleinement le droit de participer aux activités de l'ONU.
62. La République socialiste tchécoslovaque, partie intégrante de la communauté socialiste, appuie les principes contenus dans la Charte des Nations Unies. Au moment où nous assistons à un affrontement constant entre les forces de progrès et de paix et les forces qui, dans les efforts qu'elles déploient pour dominer le monde, n'hésitent pas à courir le risque d'une nouvelle aventure militaire, notre organisation peut jouer un rôle important.
63. Au nom du Président et du gouvernement de mon pays, je tiens à vous donner, Monsieur le Président, ainsi qu'aux représentants à la présente session commémorative de l'Assemblée générale, l'assurance que la Tchécoslovaquie, qui soutient résolument les forces de progrès et de paix, continuera comme par le passé à œuvrer activement, au sein de cette organisation, en faveur de la paix mondiale, de l'égalité des peuples et du développement pacifique de l'humanité entière.
64. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à S. E. le très honorable Edward Heath, premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
65. **M. HEATH** (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole en ma qualité de premier ministre du Royaume-Uni hors de mon pays, et je suis fier de le faire pendant cette session commémorative de l'Assemblée générale des Nations Unies.
66. Je suis particulièrement heureux de parler sous la présidence de M. Hambro. Au nom de la délégation du Royaume-Uni, je vous félicite de votre élection, Monsieur le Président. Nous respectons en vous le représentant d'un pays avec lequel nous entretenons les liens les plus étroits et les plus chaleureux. Nous avons eu beaucoup de contacts au cours des siècles mais notre expérience commune pendant la seconde guerre mondiale a forgé une amitié indestructible.
67. Je rends aussi hommage à notre secrétaire général, U Thant. En 25 ans il n'y a eu que trois secrétaires généraux. Chacun d'eux a apporté sa contribution spéciale aux Nations Unies. Mais aucun n'a vécu une période aussi tumultueuse que U Thant, lequel ne s'est jamais départi de sa modestie, de sa calme simplicité ni de sa vigilance, et a inévitablement laissé son empreinte.
68. Cette session commémorative nous fournit l'occasion de faire le bilan du dernier quart de siècle et de songer au prochain.
69. Nous nous souvenons de la ferveur qui régnait lorsque cette organisation est née. Nous nous rappelons comment les puissances victorieuses, horrifiées à l'idée des souffrances qu'entraînerait une autre guerre, se sont réunies à San Francisco; comment elles ont décidé d'établir des procédures pour régler les différends entre Etats et maintenir la paix qui rendraient impossible un troisième holocauste encore plus dévastateur; comment elles ont décidé aussi que la paix seule ne suffisait pas et que devaient régner en même temps la justice et le progrès social.
70. La prescience manifestée alors par les puissances était absolument remarquable. Mais, bien entendu, celles-là ne pouvaient pas prévoir toutes les conséquences politiques et économiques de la seconde guerre mondiale.
71. Nous devons maintenant nous demander dans quelle mesure nous nous sommes conformés à leurs idéaux, dans quelle mesure nous avons relevé les défis des années écoulées.
72. Nous ne sommes pas arrivés à rendre universelle la composition de notre organisation. Cependant, le

nombre des Membres est passé de 51, lors de la fondation de l'ONU, à 127 aujourd'hui, et je suis fier de constater que parmi les nouveaux Etats Membres, pas moins de 27 sont des anciens territoires dépendant du Royaume-Uni dont nous avons appuyé l'admission à l'Organisation. Je tiens particulièrement aujourd'hui à souhaiter la bienvenue aux Fidji, le Membre le plus nouveau de l'Organisation.

73. A mesure que notre organisation s'est développée, elle a inévitablement changé de caractère.

74. Les problèmes qui divisent l'Est et l'Ouest subsistent; mais à eux se sont ajoutés des problèmes nouveaux : les problèmes qui séparent le Nord du Sud; ceux qui gênent la confiance, la coopération et même la tolérance entre les races et entre pays riches et pays pauvres.

75. Il faut en outre tenir compte aujourd'hui d'une menace nouvelle à la paix entre les nations, en fait une menace à la trame même de la société. Nous avons vu se développer au cours de ces dernières années un culte de la violence politique, prêché et pratiqué non pas tant entre Etats qu'à l'intérieur de ces Etats. C'est là une sombre pensée, mais il est possible que, dans les années 70, pendant cette prochaine décennie, la guerre civile, et non pas la guerre entre nations, soit le danger principal qui nous guette.

76. Nous-mêmes voyons cela au Royaume-Uni. La division cruciale qui existe en Irlande du Nord n'est pas une division entre protestants et catholiques ou entre droite et gauche. C'est une division entre ceux qui croient qu'un changement constructif est la seule base valable de la paix, de la justice et du progrès, et ceux qui saisissent à la première occasion le fusil et la bombe. A ce propos, je remercie le Premier Ministre de l'Eire de ce qu'il a dit sur cela hier devant cette assemblée [1879^{ème} séance].

77. Le recours à la violence est parfois l'héritage des erreurs passées, le résultat du désespoir et du découragement devant une société qui n'a pas su s'adapter aux aspirations légitimes. Cela n'excuse pas la violence, tout en faisant peser une lourde responsabilité sur ceux qui ont le devoir de réparer l'injustice.

78. Mais, de plus en plus, l'emploi de la violence devient non pas le dernier recours des désespérés, mais le premier moyen saisi par ceux dont le seul but, non constructif, est l'anarchie. A cela, nous devons tous, sans aucun doute, nous opposer. L'anarchie ne peut pas apporter la paix, la justice et le progrès. Elle ne peut que faire souffrir des hommes et des femmes innocents.

79. Or, le monde n'a jamais eu autant de possibilités de changement pacifique qu'aujourd'hui. En fait, dans les conditions actuelles, il est bien plus facile aux régimes répressifs de venir à bout d'une attaque violente, qui peut être identifiée puis écrasée, que des influences subtiles et pénétrantes du commerce, de l'investissement et de la propagation des connaissances.

80. Et là notre organisation a une très grande responsabilité. Pour être fidèles à nos idéaux, nous ne devons rien faire qui puisse renforcer ou encourager ceux qui croient à la violence en tant qu'arme politique. Nous devons au contraire apporter notre soutien à tous ceux qui, avec patience et compréhension, préparent les changements pacifiques. Je suis en effet persuadé que c'est là le seul chemin menant à un monde plus sûr et plus sain.

81. Face à la violence et à toute une série de problèmes apparemment insolubles, il est peut-être normal que les nations et même les continents soient tentés de se replier sur eux-mêmes. Je m'empresse d'ajouter que je suis pour le développement régional et la coopération régionale. En fait, pendant toute ma vie politique, et aujourd'hui avec plus d'énergie que jamais j'ai œuvré dans le sens d'une plus large unité européenne. Je rends hommage aux hommes d'Etat de France et d'Allemagne dont la réconciliation a ouvert cet horizon. Je crois que c'est là un exemple que les autres continents devraient suivre.

82. Mais, cela dit, j'ai toujours rejeté l'idée d'une Europe qui serait un continent fermé, utilisant sa richesse et sa relative stabilité pour s'isoler du reste du monde. Le régionalisme a ses dangers comme il a ses attraits.

83. Si le régionalisme signifie préjugé et intolérance, exclusivisme et hostilité envers les autres, ce n'est pas une bonne chose. Notre organisation a le devoir absolu de s'élever au-dessus des intérêts et des préjugés régionaux. J'espère que notre séjour ici portera ses fruits et nous apprendra à voir sous un jour nouveau notre monde qui est un, et, sous bien des rapports essentiels, indivisible.

84. A mon avis, les Nations Unies devraient maintenant répondre au défi qui leur est lancé de trois façons.

85. Avant toute chose, nous devons attaquer avec beaucoup plus d'énergie et de réalisme le problème du règlement pacifique des différends et essayer de trouver d'autres solutions que celles de la subversion, de la violence et de la guerre. La Charte elle-même nous donne les règles et directives nécessaires. Il faut maintenant leur ajouter la Déclaration sur les principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies, que nous sommes si nombreux à admirer et que nous allons adopter demain.

86. Mais, malgré cela, lorsqu'il y a des désaccords fondamentaux entre les Etats, les Nations Unies semblent trop souvent impuissantes. Se contenter de lancer des appels, d'exhorter, de répéter notre attachement à la paix ne sert pas à grand-chose. Il est vrai que les Nations Unies ne peuvent, d'un coup de baguette magique, changer les points de vue profondément enracinés d'une nation.

87. Il est inévitable que dans cette assemblée nous séparions des différences d'opinions, de méthodes, d'idées souvent — et c'est bien naturel — très arrêtées.

Il est normal et juste que chacun d'entre nous essaie de convaincre les autres. Pourtant, étant donné la nature de notre monde, il est probable qu'à la fin d'une journée, lorsque les processus de persuasion auront été épuisés, les gouvernements dont nous sommes les porte-parole seront parfois encore loin d'être d'accord.

88. Reconnaissons que cela limite ce que peuvent accomplir les Nations Unies, sans en conclure pour autant que notre organisation, ou tout autre groupement international, n'a aucun sens ou est impuissante.

89. Ce type d'organisation n'aura évidemment aucun sens, aucune efficacité si les discussions et les débats deviennent un dialogue de sourds, un échange rituel d'insultes ou de menaces, ou si l'on y cherche, par manque de précision, à cacher les différences réelles et profondes.

90. Mais cette organisation aura un sens et sera efficace si les discussions et les débats sont réels, si nous les utilisons pour comprendre nos points de vue réciproques. En effet, nous voulons certes persuader, lorsque cela est possible, mais nous devons aussi respecter ceux qui sont en désaccord avec nous et accepter leur bonne foi. Cela exige une tolérance mutuelle et un esprit de compromis. Ce n'est que de cette façon que la poursuite des intérêts nationaux pourra s'harmoniser avec la recherche de la paix, de la justice et du progrès et, j'ajouterai, avec la recherche du bonheur de nos peuples.

91. Je parle aujourd'hui au nom d'un Gouvernement britannique qui vient d'être élu et qui s'est engagé à suivre une politique vigoureuse destinée à donner sécurité et prospérité au peuple britannique. Je ne cherche pas à m'excuser devant cette assemblée de définir si franchement nos objectifs car je sais que la politique que nous nous sommes fixée est en parfaite harmonie avec les engagements par nous contractés aux termes de la Charte et avec ce que nous avons fait en tant que Membre de cette organisation. Nous sommes décidés à travailler à la paix et à l'harmonie entre les peuples car ce n'est que dans ces conditions que la Grande-Bretagne, qui appartient à la communauté internationale, peut prospérer.

92. Les débats qui ont lieu à cette tribune, dans la mesure où nous leur apporterons plus de réalisme et de sincérité, peuvent nous amener à régler pacifiquement un plus grand nombre de différends mais, en soi, cela ne suffira pas encore.

93. Notre deuxième tâche consiste à faire réellement des Nations Unies le "gardien de la paix". Nous savons bien que les nations utilisent parfois la force, en croyant, à tort, que cela résoudra leurs problèmes.

94. La Charte des Nations Unies a chargé le Conseil de sécurité de parer aux menaces à la paix. On voulait par là que le Conseil de sécurité fût à même d'agir avec rapidité et décision, employant au besoin la force, au nom de la communauté internationale.

95. Mais il en est allé différemment. On avait espéré que le Conseil de sécurité serait doté d'une force inter-

nationale; cet espoir ne s'est pas réalisé. Souvent, alors que le monde a les yeux tournés vers le Conseil de sécurité et attend qu'il agisse, rien n'est fait parce que les gouvernements doutent qu'un débat au Conseil de sécurité puisse aboutir à des résultats concrets.

96. Les gardiens de la paix des Nations Unies, coiffés de leur casque bleu, ont servi dans de nombreuses régions du monde. Dans certaines de ces régions, nous trouvons maintenant leur présence toute naturelle. Mais, dans les coulisses, depuis six ans, les membres de notre comité des opérations de maintien de la paix se disputent à propos des procédures qui permettraient à ces gardiens de la paix d'être appelés à intervenir et à leurs opérations si importantes d'être financées. Pour faire preuve d'esprit pratique, il faudrait vraiment régler cela une fois pour toutes en cette année du vingt-cinquième anniversaire.

97. Je souligne que la tâche de ces gardiens de la paix devrait bien sûr être temporaire. Trop souvent, comme je l'ai dit, nous trouvons leur présence toute naturelle et faisons peu pour régler les problèmes qui ont motivé leur envoi. Ils sont là pour empêcher la situation de s'aggraver en attendant que le mécanisme d'établissement de la paix de notre organisation s'attaque aux racines du problème. Les Nations Unies ont connu quelque succès dans ce domaine, mais nous n'avons pas toujours utilisé les méthodes d'établissement de la paix prévues par la Charte. Nous n'avons pas exploré toutes leurs possibilités. Faire des Nations Unies un instrument plus efficace et plus digne de confiance, non seulement pour maintenir la paix mais également pour résoudre les conflits qui la menacent, serait une bonne façon de célébrer leur anniversaire.

98. Notre troisième tâche dans les années à venir doit être de promouvoir le développement économique et social, surtout en augmentant, par ordre de priorité, le commerce international et l'aide internationale.

99. Ce qui déterminera et fixera les rapports entre pays industrialisés et pays en voie de développement pour des années, ce sera l'attitude de chacun d'entre nous à l'égard de cette question.

100. Demain nous allons proclamer la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et adopter la stratégie internationale y afférant. Le Gouvernement du Royaume-Uni, sous réserve de ce que nous avons déjà dit, accepte cette stratégie qui traduit la volonté politique et la détermination collective de tous les Membres de l'Organisation de réaliser des progrès réels.

101. Au début de cette décennie, les pays en voie de développement ont, une fois de plus, souligné qu'ils étaient les principaux responsables de leur propre développement.

102. Les pays développés, quant à eux, ont vu combien il était important qu'ils complètent les efforts des pays en voie de développement, et qu'ils le fassent en adoptant une politique commerciale plus favorable et en fournissant des ressources financières — privées ou gouvernementales — plus grandes.

103. J'ai moi-même eu l'honneur d'être à la tête de la délégation de mon pays à la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à Genève, en 1964. A l'époque, j'étais enthousiasmé, et nous l'étions tous, par les perspectives de développement du commerce entre pays développés et pays en voie de développement. Rien ne contribue plus efficacement au développement que l'augmentation des échanges. C'est pourquoi, à la première session de la CNUCED, nous avons si fortement appuyé l'idée de l'application par les pays développés d'un régime préférentiel généralisé aux pays en voie de développement. L'une des choses qui me réjouit le plus en cette assemblée, c'est de voir qu'après six ans de travail très ardu cette idée est sur le point d'être réalisée.

104. Ce qui est très encourageant aussi c'est de constater qu'une part de plus en plus importante des exportations des pays en voie de développement se compose de produits finis et semi-finis. La Grande-Bretagne importe de plus en plus de ces produits des pays en voie de développement, bien que cela coûte cher à notre propre industrie. Au cours des deux dernières années plus du quart de nos importations provenant des pays en voie de développement ne s'est pas composé de matières premières, mais de produits finis et semi-finis.

105. De tout cela nous nous félicitons, et je crois que cette plus grande intégration de l'Europe vers laquelle nous tendons ne peut avoir que des conséquences favorables en ce domaine. Je pense que l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne, si les négociations aboutissent, accélérera notre propre développement économique, ce qui, à son tour, devrait favoriser les exportations des pays en voie de développement.

106. Le nerf du développement est l'argent. Nous savons que de nombreux pays en voie de développement — ils sont libres de choisir — ont une économie très dirigée. Nous comprenons donc fort bien qu'ils préfèrent recevoir l'aide financière destinée à leur développement directement d'autres gouvernements. Mais, cela dit, l'entreprise privée joue un rôle de première importance dans les économies de la plupart des pays hautement développés, et la plus grosse partie de leurs capitaux disponibles pour l'exportation revêt la forme d'investissements privés.

107. Comprenons cette différence de systèmes économiques et veillons à ce qu'elle ne gêne nullement le flux des capitaux des pays développés vers les pays en voie de développement. La Grande-Bretagne encouragera ses industries à investir dans les pays en voie de développement. Je pense que les gouvernements des pays en voie de développement doivent admettre que, pour attirer les investissements privés dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs, il leur faut accueillir favorablement l'investisseur étranger et ne pas faire de discrimination arbitraire contre lui. Cela rendra l'association plus fructueuse pour tous.

108. Le Gouvernement britannique a contribué généreusement au développement. depuis de nom-

breuses années. Sur le plan intérieur, notre gouvernement s'est maintenant engagé à réduire sensiblement les dépenses publiques; c'est indispensable pour assurer notre croissance économique et pour lutter contre l'inflation. Mais, malgré cela, nous avons l'intention d'augmenter notre programme d'aide officielle pour les années à venir et je réaffirme que nous acceptons l'objectif de 1 p. 100 convenu à la deuxième conférence de la CNUCED, à Delhi, en 1968. Conformément à la stratégie prévue pour la deuxième Décennie, nous nous efforcerons d'atteindre cet objectif en 1975.

109. En résumé, j'ai lancé un appel pour que notre organisation adopte une méthode nouvelle et plus pratique d'aborder les problèmes internationaux.

110. Il est toujours plus facile de critiquer que de construire. Il est plus facile de condamner que de comprendre. Il est plus facile de défendre rigidement nos propres besoins, nos propres doctrines, notre propre version de l'histoire que de s'aventurer où des compromis raisonnables aboutiront peut-être à des accords avec autrui. Mais il est temps que notre organisation résiste à ces tentations. Décidons d'améliorer nos méthodes de travail. Ne gaspillons plus temps et argent. Songeons aux effets pratiques de nos actions sur la vie de nos concitoyens. Convenons que les Nations Unies devraient concentrer leurs efforts sur leur rôle capital : maintenir et instaurer la paix et contribuer efficacement au développement du monde.

111. Je puis vous assurer, Monsieur le Président, et vous, membres de cette assemblée, que pour tout cela les Nations Unies peuvent compter sur le plein appui du Gouvernement de Sa Majesté et sur celui du peuple britannique.

112. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : Je donne la parole à S. E. Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde.

113. *Mme GANDHI (interprétation de l'anglais)* : J'adresse à l'Assemblée générale et aux Nations Unies les salutations d'un septième de l'humanité, celles du peuple de l'Inde.

114. Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de cette session historique. C'est là un juste hommage rendu à la Norvège ainsi qu'à la contribution signalée que vous apportez vous-même depuis longtemps à la communauté mondiale en votre double qualité de juriste et d'homme d'Etat.

115. Le premier Secrétaire général des Nations Unies venait aussi de la Norvège et il s'est dévoué à la cause de l'Organisation à un moment difficile de son histoire. Je voudrais également rappeler ce qu'un autre Scandinave, M. Dag Hammarskjöld, a fait pour cette organisation. Leur exemple incitera les peuples de nombreux pays à considérer le monde comme leur patrie à tous.

116. En cette occasion, permettez-moi, Monsieur le Secrétaire général, de vous exprimer aussi notre con-

sidération pour les efforts inlassables que vous avez déployés pour soutenir l'Organisation et les grands desseins contenus dans la Charte. Vous avez dû faire appel à vos ressources profondes de foi, de sagesse et de patience. Votre guide est cet adage ancien : "Sois ta propre lumière." Nous souhaitons sincèrement que vous restiez à la tête de cette organisation pendant de nombreuses années encore.

117. Au début du mois, nous avons fêté l'admission des Fidji au sein des Nations Unies. Nous avons des liens de parenté avec ces belles îles du Sud Pacifique et nous sommes heureux qu'une colonie de plus ait accédé à l'indépendance.

118. La célébration de cet anniversaire est empreinte d'une note d'angoisse et nous incite à faire un examen de conscience. L'ONU est née de la seconde guerre mondiale, du désir de "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et de favoriser le respect universel des droits fondamentaux de l'homme et de la justice internationale. Ses fondateurs étaient conscients des efforts déployés par les générations précédentes pour construire la Société des Nations ainsi que des raisons pour lesquelles elle avait échoué.

119. Franklin Roosevelt disait que les Nations Unies marquaient "la fin du système d'action unilatérale, des alliances exclusives, des sphères d'influence, de l'équilibre des forces et de tous les autres expédients séculaires qui avait échoué". Il ajoutait : "Nous proposons de leur substituer une organisation universelle dont tous les peuples pacifiques pourront faire partie."

120. Vingt-cinq ans plus tard, le principe de l'universalité des Nations Unies n'est pas encore acquis. Le système des actions unilatérales et des alliances exclusives n'a pas encore disparu. Les sphères d'influence et l'équilibre des forces continuent de présider à la politique d'un grand nombre de pays, même si ces pratiques n'aboutissent pas aux résultats souhaités.

121. Ainsi, l'Organisation des Nations Unies est-elle atteinte de la même maladie que la Société des Nations, à savoir les tentatives faites par certains pour orienter et dominer ses activités, pour s'en servir à des fins nationales. Dans la mesure où l'on pouvait s'en servir, on l'applaudissait, autrement, on l'ignorait.

122. Le droit des peuples à choisir leur mode de gouvernement n'est accepté qu'en paroles. En réalité, il se produit des ingérences considérables dans les affaires intérieures de nombreux pays. Les puissants font sentir leur présence de nombreuses façons, cherchant sans cesse à étendre leur sphère d'influence. L'extension de leurs engagements militaires dans de nouvelles zones provoque inévitablement la riposte d'autres puissances. Les guerres limitées dont nous sommes témoins depuis 25 ans sont le résultat de cette politique.

123. Deux conflits de cette nature se prolongent depuis des années au Proche-Orient et au Viet-Nam. Notre position a été réaffirmée ici il y a quelques jours [1858ème séance]. Au Proche-Orient, il s'agit de savoir

si, à notre époque, nous pouvons tolérer que les frontières des Etats soient modifiées par la force des armes. Nous estimons que les territoires occupés par la force doivent être évacués. C'est pourquoi nous sommes favorables à la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 [242 (1967)]. La paix et la sécurité ne peuvent s'obtenir que dans un esprit de bon voisinage et de compréhension mutuelle.

124. Une série de propositions sur le Viet-Nam a été récemment présentée par le président Nixon et une autre par le Gouvernement révolutionnaire provisoire. Un terrain d'entente devrait pouvoir être trouvé entre ces deux positions. Nous espérons qu'aucune des parties en cause ne les considère comme définitives. Un accord en vue du retrait complet de toutes les forces étrangères, en commençant par les forces américaines, déboucherait peut-être sur des négociations utiles.

125. Si les Nations Unies n'ont pu ni empêcher ni arrêter ces guerres, elles ont cependant fait la paix dans plusieurs conflits. Elles ont proposé leurs bons offices et ont permis des réunions où des accords ont été conclus. Ceux-là mêmes qui estiment que les Nations Unies ont déçu les espérances qu'elles avaient fait naître à l'origine reconnaissent que le monde a besoin d'une organisation internationale travaillant pour la paix et le règlement pacifique des conflits. Si l'ONU devait disparaître, n'éprouverions-nous pas en effet le besoin de créer une autre organisation internationale répondant aux mêmes objectifs ? Préservons donc l'organisation existante, insufflons-lui une nouvelle vie pour qu'elle puisse édifier un ordre où la force se retournerait contre celui qui y aurait recours.

126. Les pays qui, comme le mien, sont parvenus récemment à la liberté sont très attachés à cette organisation et prennent grand intérêt à son fonctionnement. Nous savons que les vieilles attitudes subsistent mais nous savons aussi que les choses ont changé, si peu que ce soit. Des événements récents ont prouvé que la seule puissance militaire ne suffit plus pour dominer entièrement la situation en toute circonstance parce que d'autres volontés nationales sont en jeu, même celles de petites nations.

127. Je suis venue ici pour réaffirmer le profond attachement de mon pays aux principes et aux objectifs de la Charte. Dès l'accession de l'Inde à la souveraineté, les Nations Unies ont occupé une position fondamentale dans notre politique étrangère. Dans sa toute première déclaration politique après l'accession de l'Inde à l'indépendance, Jawaharlal Nehru déclarait :

"Le monde, en dépit de ses rivalités, de ses haines et de ses conflits internes progresse inévitablement vers une coopération plus grande et vers l'édification d'un commonwealth mondial. C'est pour ce monde unifié que l'Inde libre travaillera, pour un monde de libre collaboration entre peuples libres, dans lequel aucune classe ou aucun groupe n'exploitera les autres."

128. Tout au long de ces 25 années, nous nous sommes efforcés d'affirmer les Nations Unies et de

les défendre contre les effets débilissants du scepticisme. Nous avons assumé des tâches en leur nom, acceptant des missions de paix en Corée, dans la bande de Gaza et au Congo. Nous nous sommes employés à servir la cause de la paix en Indochine. Et ici, dans cette enceinte, nous avons cherché à concilier les points de vue opposés, nous avons résisté aux tentatives visant à asservir les Nations Unies à la volonté nationale des puissants.

129. La récente Conférence des pays non alignés², qui réunissait à Lusaka près de la moitié des Membres de l'Organisation des Nations Unies, a réaffirmé la foi des pays non alignés dans cette organisation mondiale et leur volonté de la renforcer. Nous ne disposons peut-être pas de puissance technique ni d'arsenaux nucléaires mais notre voix doit être entendue. L'ONU doit s'appuyer sur ces gouvernements ainsi que sur le profond désir de paix qui anime les peuples de toutes les nations. C'est ce qui lui a permis de survivre à la guerre froide. Et son influence ne peut que grandir si elle sait se tenir au-dessus de la politique de puissance.

130. Le grand cycle révolutionnaire amorcé par les luttes pour l'indépendance, par l'aspiration à l'égalité, par la recherche d'une signification nouvelle de la vie n'est pas achevé. A Lusaka, nous nous sommes engagés à mener à son terme cette révolution inachevée de notre époque. Ranimant la confiance en elle-même, l'Organisation des Nations Unies doit se préoccuper de cette tâche. Car si d'immenses changements politiques se sont produits, certains pays sont encore sous le joug du colonialisme. L'Organisation mondiale doit travailler à leur libération. Là où les théories de la supériorité raciale déterminent la politique gouvernementale, l'ONU doit travailler à l'égalité raciale. Elle ne peut pas non plus rester indifférente aux fournitures d'armes à l'Afrique du Sud. L'abolition totale du colonialisme et du racisme sous toutes leurs formes est un préalable du nouvel ordre mondial.

131. La liberté politique n'est pas complète si elle ne débouche pas sur des possibilités économiques plus vastes. Cela ne peut se faire que dans la paix. Ainsi donc, tout en prévenant l'épreuve des guerres, tout en dissipant la crainte et l'incertitude, le désarmement devrait aussi donner une impulsion décisive au développement. L'Inde a toujours usé de toute son influence pour faire admettre le désarmement total. Il y a près de 20 ans, nous avons beaucoup fait pour organiser la réunion privée des grandes puissances qui devait aboutir au Traité partiel sur l'interdiction des essais nucléaires³. Cependant, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII)] élaboré par la suite n'a pas mis fin à la production des armes nucléaires ni limité les stocks de ces armes. Il accentue la division entre les puissances nucléaires et les autres, créant même de nouveaux intérêts acquis.

132. Le monde s'est accoutumé aux arsenaux nucléaires; il est devenu insensible au mal qu'ils représentent et même incapable de comprendre l'horreur des destructions qu'ils recèlent. On accepte dans la résignation les armes nucléaires, biologiques et chimiques comme un élément de notre vie quotidienne. Notre préoccupation des petits problèmes journaliers nous empêche de voir clairement les grandes options et les politiques qui ont abouti à la course aux armements. Par une ironie du sort, ni ceux qui possèdent des stocks d'armes ni ceux qui voudraient être à l'abri ne se sentent en sécurité. La puissance porte en germe sa propre destruction et devient impuissante. Comme l'a dit le Bouddha "le fer rouille et la rouille dévore le fer". La moindre réduction dans la production d'armements libérerait d'énormes ressources matérielles et techniques pour le bien-être de l'homme; elle permettrait d'atténuer les disparités économiques. Pour nous, nations indépendantes en voie de développement, le développement économique ne fait que commencer. Nous avons nos faiblesses. Nous avons laissé entraver notre croissance par des difficultés de structure et autres, par des systèmes sociaux et des attitudes périmés, un mécanisme administratif conçu par des dirigeants étrangers dans leur intérêt propre. Il y a encore bien d'autres difficultés inhérentes au sous-développement. Mais notre obstacle le plus important est l'attitude des nations fortes, les conditions qu'elles posent à l'assistance financière aux pays en voie de développement et la manière dont elles ferment la porte de leurs marchés aux nations pauvres. Le succès de nos efforts sera compromis tant que durera le néo-colonialisme technique.

133. Demain, lors de la session commémorative qui proclamera la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, nous adopterons officiellement la stratégie internationale du développement, déjà approuvée par l'Assemblée générale qui abandonne les relations archaïques de donateurs à donataires entre pays développés et pays en voie de développement et avalise l'idée d'une pleine association. L'appui total des mesures définies dans la stratégie par tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies contribuera concrètement aux objectifs consacrés dans la Charte et ranimera la foi dans la coopération économique internationale. Mais que cette stratégie réussisse ou non, les pays en voie de développement ne doivent pas rester des spectateurs passifs. Il importe que nous redoublions d'efforts dans nos propres pays afin d'intensifier les échanges commerciaux et la coopération économique. C'est dans l'union que nous réussirons. Mais nous devons voir au-delà des 10 prochaines années. Dans les 25 ans à venir, il nous faudra élargir la conception de la liberté humaine.

134. Ne croyez pas que je tiens les puissances riches pour seules coupables. Nous ne sommes pas plus vertueux qu'elles malgré notre faiblesse. Nous les encourageons parfois par notre attitude et par nos conditions. Je suis très consciente de notre manque d'imagination, qui fait que nous nous contentons de suivre les sentiers battus et que nous ne proposons jamais d'idées nouvelles. Les mouvements qui mettent en question la notion d'une société de consommation

² Troisième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Lusaka, (Zambie), du 8 au 10 septembre 1970.

³ Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou le 5 août 1963.

sont eux-mêmes, avec le temps, retombés dans l'ornière.

135. Les organisations internationales ont tendance à prendre pour base de leurs discussions et de leurs décisions certains critères de progrès dans le fonctionnement économique qui ont été retenus dans divers pays en des circonstances absolument différentes des nôtres. Certaines nations se servent des hommes, de l'argent et de la propagande pour imposer à d'autres leur philosophie économique. Les Nations Unies et leurs institutions ne doivent pas accepter ces principes les yeux fermés ni les ériger en dogmes universels. Chaque problème doit être considéré dans son cadre propre. Aucune nation ne doit être privée de son patrimoine propre, et les programmes en vue de son progrès doivent découler de l'expérience de chacune. En Inde, nous voudrions trouver un mode de vie à nous en remontant aux sources de notre histoire et en séparant, dans notre tradition, ce qui passe de ce qui demeure.

136. Nous avons donné la plus haute priorité au développement économique et social, mais nous nous demandons souvent : développement pour quoi et pour qui ? Le monde est de plus en plus conscient du fait que la technique et la spécialisation intensive n'enrichissent pas nécessairement l'homme lui-même. Il importe avant tout d'avoir une vue unifiée des ressources et de l'expérience du monde, ainsi que de la puissance inventive de l'homme. Nous sommes l'une des espèces vivant sur cette planète Terre. Avons-nous le droit de gaspiller ses ressources, de polluer l'eau et l'air, d'éteindre la vie des plantes et des animaux, de bouleverser l'équilibre délicat de la nature et de ternir sa beauté ? Une organisation comme les Nations Unies ne peut-elle orienter nos pensées vers un avenir meilleur pour l'ensemble du monde ?

137. On a beaucoup parlé de l'explosion démographique et des progrès de la science et de la technique. Mais l'explosion la plus significative de notre époque est bien l'éveil de la conscience humaine à l'échelle globale. Depuis longtemps, les devins voyaient l'humanité comme une seule et même famille, *vasudhaiva kutumbakam*, comme disaient les anciens sages de mon pays. La technique moderne a rapproché tous les pays et montré concrètement cette unité. Ce que l'homme avait conçu intérieurement, la science l'a réalisé extérieurement. La science, la technique et l'art franchissent les frontières nationales ; il en est de même des aspirations des peuples. Ainsi, d'une interprétation fragmentaire de la civilisation humaine, touchons-nous au seuil d'une histoire universelle de l'homme. Les théories qui ont dominé notre époque ne nous semblent plus guère s'appliquer parce qu'elles ne répondent plus vraiment à nos questions.

138. Des siècles durant, les pays sous domination coloniale étaient restés apathiques et résignés. Leur éveil s'accompagne d'espérance et d'impatience, ce qui provoque parfois une recrudescence du populisme, encourageant le fascisme, d'une part, et l'exubérance destructrice de l'extrême-gauche, d'autre part, avec la recherche de la facilité. Nous le constatons dans

de nombreux pays dont le nôtre. On recourt de plus en plus à la violence pour détruire et effacer tout ce qui a été, tout ce qui est. Mais nous ne pouvons pas changer l'histoire, nous pouvons seulement en tirer des leçons. Ce n'est là une voie facile ni pour le faible ni pour le fort. Des moyens injustes déforment souvent les fins poursuivies et la violence mise au service d'une cause aboutit souvent à la violence pour la violence. Ce mal est d'autant plus grave qu'il engendre le mépris et l'indifférence à une époque où notre sensibilité doit s'aiguïser pour percevoir les moindres nuances des changements rapides qui surviennent. La simple condamnation du mécontentement peut conduire au désespoir. Il faut chercher à comprendre et à extirper les causes du mal en mettant en œuvre un processus de changements pacifiques. Les rebelles et les non-conformistes sont souvent les pionniers du changement.

139. La révolution inachevée dont je parlais n'est pas l'apanage des seuls pays pauvres ou en voie de développement. Les pays avancés ont aussi leur révolution inachevée. Je n'en veux pour preuve que le mouvement pour la libération des femmes, la révolte des jeunes, le ferment à l'œuvre dans les universités, l'affirmation du "pouvoir noir et brun". Pourquoi ces mouvements restent-ils en marge des activités nationales ? Ce n'est pas par manque de courage, de sincérité ou de conviction, mais plutôt parce que chaque groupe s'intéresse seulement à une petite partie du problème et ne le considère pas dans son ensemble. Si ces groupes envisageaient les choses dans une plus vaste perspective, ils ne tarderaient pas à comprendre qu'ils ne sont pas les seuls à s'être vu refuser l'émancipation dans un monde d'hommes libres et que la plupart des gens sont eux-mêmes prisonniers d'idées périmées sur la politique, l'économie, sur les attitudes et les fonctions sociales. Si l'agitation actuelle pouvait servir à des fins créatrices, elle changerait le cours de l'histoire humaine. Le changement que nous souhaitons, celui qui doit se produire, ne réside pas dans le rythme, la quantité ou la méthode, mais dans la qualité fondamentale de l'homme et de son devenir.

140. Les notions de liberté, de démocratie et de justice ne sont pas restées inertes, elles ont évolué avec le temps. Les hommes veulent leur donner un sens plus riche et y prendre une part plus active. Chacun veut que sa personnalité soit comprise et qu'elle s'épanouisse.

141. Les 25 prochaines années, qui devront ouvrir la voie à une plus grande liberté humaine, exigeront beaucoup des gouvernants et des peuples de toutes les nations, ainsi que des dirigeants des Nations Unies et de leurs institutions. Dans des conditions difficiles, ils ont accompli un très bon travail. Il faut maintenant se demander si la structure et les méthodes de l'Organisation, si ses objectifs et son rôle doivent être révisés. De nombreuses suggestions ont été faites pour une meilleure application des Articles de la Charte et des résolutions des Nations Unies. Il est évident que les Etats Membres devraient renouveler leur engagement de servir les idéaux des Nations Unies, mais il est également important d'élaborer de nouveaux programmes pour éviter les erreurs du passé.

142. Notre indépendance a coïncidé avec une accélération extraordinaire des moyens de communication. Ainsi, depuis le début, notre politique étrangère repose-t-elle sur le principe que, dans un monde toujours plus petit, il ne saurait y avoir de place pour la guerre en tant qu'instrument politique. La responsabilité qui nous incombe d'aider plus de 500 millions d'êtres humains à réaliser leurs aspirations nous oblige à porter un intérêt toujours plus grand à la paix, en particulier avec nos voisins. Nous avons toujours affirmé que la paix et non la puissance devait diriger le monde, qu'il ne devait pas y avoir affrontement, mais coopération. Le monde n'est pas fait pour disparaître, mais pour s'épanouir. Les gouvernements et les hommes d'Etat du monde — en fait, les citoyens de tous les pays — doivent s'efforcer, sincèrement et constamment, de faire passer l'intérêt majeur de la préservation de la civilisation et de la survie de l'humanité avant les ambitions et les rivalités nationales.

143. Le temps, l'espace, la matière, la vie, toutes ces vieilles certitudes sont remises en question. L'exploration de l'espace extra-atmosphérique et la recherche sur la nature même de la vie apportent à l'homme de nouvelles responsabilités. De nombreux pays se tournent vers le fond des mers et ses trésors. Les Nations Unies devraient veiller à ce que les ressources provenant de toutes ces explorations ne servent pas seulement à enrichir quelques nations, mais à assurer le bien-être de toute la famille humaine.

144. L'ironie du sort fait que l'humanité possède les moyens, qu'elle voit le but à atteindre, mais que nous n'avons ni la volonté ni la confiance nécessaires pour franchir le pas. Comme le dit le *Maitri Upanishad* : "L'esprit est la source de tout esclavage, mais aussi de toute libération." C'est en brisant les barreaux de la contrainte que l'homme ira de l'avant.

145. Puissent les Nations Unies travailler dans les années à venir à l'avènement d'une nouvelle ère de transformations internationales dans la concorde, d'une ère de justice et de paix.

146. Le *PRESIDENT* (*interprétation de l'espagnol*) : La parole est à S. E. le général Anastasio Somoza, président de la République du Nicaragua.

147. Le président SOMOZA (*interprétation de l'espagnol*) : Le Nicaragua, dont le destin m'a été confié par la volonté souveraine du peuple, est l'un des pays qui ont signé la Charte de notre organisation le 26 juin 1945, et l'une des 26 nations qui ont signé la Déclaration des Nations Unies, le 1er janvier 1942; ce document mentionne le programme commun prévu par la Charte de l'Atlantique, où il est dit qu'après la fin de la guerre on espérait voir s'instaurer une paix qui permettrait à toutes les nations de vivre dans la sécurité et à leurs habitants de ne plus connaître la crainte ni le besoin.

148. C'est dans cet esprit que le Nicaragua participe à la commémoration de la fondation des Nations Unies et qu'il déclare, par mon intermédiaire, son plein appui à l'Organisation.

149. Le 24 octobre 1945, la Charte des Nations Unies entrain en vigueur; l'Organisation est née au milieu des applaudissements, des questions, des espoirs; elle a surgi des ruines de la guerre et s'est engagée à maintenir la paix et la sécurité internationales.

150. Je me demande ce qui serait advenu du monde si les Nations Unies n'avaient pas existé. Renforçons donc ce que nous avons eu tant de mal à établir; sans relâche recherchons la paix; comprenons qu'elle doit être fondée sur la justice; édifions une paix sans préjugés ni ambitions, une paix faite de compréhension et de bonne foi, car la paix doit être le résultat d'un effort collectif guidé par la bonne foi.

151. L'on a dit que dans l'histoire la paix est moins spectaculaire que la guerre et que les pacificateurs sont moins remarquables que les soldats. Corrigeons cette croyance, afin que pacificateurs et soldats fassent l'objet de la même considération, car nous sommes tous convaincus que les artisans de la paix sont aussi les soldats de la paix.

M. Odera-Jowi (Kenya), vice-président, prend la présidence.

152. N'oubliant pas que ce que nous possédons aujourd'hui nous le devons en grande partie à l'œuvre de ceux qui ont fait passer leurs idéaux avant leur vie, le Nicaragua rend hommage à tous les héros de toute nationalité qui, au nom des Nations Unies, sont morts en défendant la paix et l'humanité. Pour eux, Monsieur le Président, les membres de l'Assemblée, je demande un moment de silence.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

153. Au nom du Nicaragua, Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous féliciter de votre élection méritée à la présidence de l'Assemblée générale. Vos amis se sont réjouis de ce choix, sachant qu'ils avaient rendu un nouvel hommage à votre noble patrie.

154. Je salue également Mme Angie Brooks-Randolph, qui a présidé l'Assemblée l'an dernier avec l'habileté et le tact qui caractérisent cette illustre dame de la noble République du Libéria.

155. Quant à notre illustre secrétaire général, U Thant, nous lui réitérons l'expression de notre profonde estime pour les immenses services que, de son poste élevé, il rend à notre organisation. Les efforts qu'il déploie pour conserver intact le prestige de cette organisation mondiale lui assurent une place d'honneur au palmarès des citoyens du monde.

156. Le Nicaragua réaffirme sa foi renouvelée en les Nations Unies. Le Nicaragua, épris de paix, respectueux du droit d'autrui et observant des normes de conduite internationale conformes au droit, est fier de poursuivre une politique en accord avec la Charte de cette organisation mondiale. Conformément à ces principes, il a réglé pacifiquement ses différends passés et fidèlement appliqué les décisions de la Cour inter-

nationale de Justice. Aux termes des principes inscrits dans sa constitution politique, il sanctionne les droits de l'homme et l'autodétermination des peuples, et il refuse de voir en la guerre un instrument de justice.

157. Le Nicaragua a accédé à l'indépendance en 1821. Sa situation géographique privilégiée, entre les deux océans, en a fait l'objet de l'attention de nations plus expérimentées. Le monde a vu comment une partie de notre territoire a été transformée en protectorat d'un empire. Il a vu aussi par quel mésusage de la libre entreprise on a prétendu faire de notre peuple l'esclave des intérêts économiques de l'époque. Oui, nous avons combattu l'esclavage pour repousser l'invasion étrangère. Les liens de la race, de la religion et de la culture ont réuni les peuples de l'Amérique centrale dans cette guerre qui n'a pas été une guerre nationale parce qu'elle s'est déroulée au Nicaragua, mais parce qu'elle a de nouveau rapproché les cinq peuples frères dans une croisade qui garantissait la liberté du sol qui un jour sera la patrie unique de nos descendants.

158. Notre révolution libérale de 1843 a inscrit dans notre Constitution et traduit dans nos lois les inquiétudes de l'humanité d'alors et les principes les plus avancés du libéralisme, et elle nous a rendu notre souveraineté sur le protectorat de Mosquito. Pendant le siècle actuel, le Nicaragua a continué à lutter pour réaffirmer sa souveraineté. Nos efforts ont été couronnés le 14 juillet dernier, date à laquelle mon gouvernement est fier d'être parvenu, grâce à des négociations diplomatiques, à faire abroger le Traité de Chamorro-Bryan; ce haut fait confirme la souveraineté du Nicaragua et marque le début d'une nouvelle étape dans l'histoire des relations entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Amérique latine. Cette réussite a convaincu le peuple du Nicaragua que le Gouvernement des Etats-Unis ne sous-estime ni ne minimise l'importance du continent américain.

159. Tous les efforts du Nicaragua ont tendu à assurer à notre peuple une dignité souveraine, un rythme de progrès qui se traduise en bien-être pour les habitants et une stabilité politique et économique qui nous permette de poursuivre notre développement dans le cadre de la libre entreprise. Nous sommes un peuple laborieux, résolu à progresser selon ses moyens et ses idées propres, et fidèle à un principe révolutionnaire étroitement lié aux aspirations des peuples et des hommes libres.

160. Au cours des 20 dernières années, mon pays a atteint un taux de croissance économique qui est allé de pair avec une remarquable stabilité financière. Ce progrès a été stimulé par une politique économique orientée vers une diversification dynamique de notre production qui a augmenté considérablement nos exportations. Grâce à la mécanisation, notre agriculture a atteint une productivité sans précédent sous les latitudes subtropicales. Nous comptons plus de 180 000 exploitations agricoles, ce qui, pour une population comme la nôtre, signifie qu'il y en a une par dizaine d'habitants, et il reste comme propriété de l'Etat des terres qui représentent 40 p. 100 de la superficie du pays. Tout cela nous a procuré des denrées alimentaires suffisantes pour notre peuple et pour nos voisins.

161. Nous favorisons l'accroissement du secteur industriel privé et des services, notamment de ceux qui sont en rapport avec nos ressources naturelles, et nous procédons à une révolution de l'enseignement en vue de former une jeunesse capable de mieux servir la communauté.

162. Le Nicaragua a réussi à maîtriser l'inflation; cela nous a demandé des efforts extraordinaires, et nous sommes fiers que tous nos citoyens continuent à œuvrer ensemble pour atteindre cet objectif commun. La coordination de sa politique fiscale et monétaire, sa façon résolument efficace de gérer les fonds publics de source nationale ou internationale ont fait du Nicaragua une nation qui a l'une des monnaies les plus stables du monde — une monnaie librement convertible — et un Etat où, grâce à des lois de protection et de justice appropriées pour ceux qui investissent et pour les travailleurs, les investissements étrangers ont contribué considérablement au développement national. C'est seulement lorsque nous comprendrons que les investissements étrangers ont besoin des mêmes garanties que les investissements nationaux que nos pays, aux capitaux insuffisants, pourront attirer les capitaux étrangers dont, en toute justice, nous ne pouvons nous passer. C'est cette solvabilité morale et économique qui a encouragé les organismes affiliés à cette institution à contribuer au développement de notre pays et qui nous a permis de conjuguer heureusement nos ressources nationales et les apports de la coopération internationale.

163. Le Nicaragua fait un effort de tous les instants pour consolider l'intégration économique de l'Amérique centrale et l'inscrire dans un cadre juridique d'équité. Nous avons poursuivi ce but avec détermination, en dépit des sacrifices que cela représente pour notre peuple.

M. Hambro (Norvège) reprend la présidence.

164. Au cours du récent conflit armé qui a opposé deux pays frères, le Nicaragua a offert sa coopération amicale pour faciliter le retour à la paix au moyen des instruments juridiques prévus par le système interaméricain.

165. A l'instar des autres pays d'Amérique et d'autres continents, nous n'échappons pas aux menaces que font peser sur la paix et la sécurité des personnes ceux qui essaient de troubler la tranquillité, le progrès et la démocratie. A cela nous opposons notre grande foi dans la démocratie, dans le libre fonctionnement de ses institutions et dans le libre jeu des forces qui composent les partis politiques.

166. C'est dans ce cadre de civisme réaliste que nous préparons notre jeunesse aux grandes tâches qui l'attendent à l'avenir. La jeunesse est le trésor inappréciable de notre peuple. Aujourd'hui, victime de son idéalisme, elle est lancée sur les chemins de la violence par ceux qui ne se soucient pas du sort de l'humanité, alors qu'elle a besoin plus que tout de la paix et du calme des salles de cours. Il est encore temps de sauver ce capital humain en recherchant les moyens de neu-

traliser les effets de la campagne internationale insidieuse qui veut substituer à la formation de l'homme les activités terroristes. Le Nicaragua croit fermement en la jeunesse et a foi en son avenir. La jeunesse doit assumer sa part des responsabilités et des problèmes de la nation, car la République a besoin de ses capacités créatrices. Nos lois électorales fixent l'âge du droit de vote à 18 ans afin que la jeunesse puisse faire usage de ses droits politiques et assumer, en votant, la responsabilité de son propre destin. Nous devons nous efforcer de faire comprendre à la jeunesse que les ennemis traditionnels — la faim, la misère, la maladie et l'ignorance — doivent être bannis de la surface de la Terre grâce à la paix.

167. Les Nations Unies représentent le plus grand effort fait par l'humanité pour sortir de l'état de violence et entrer dans une ère nouvelle où la civilisation sera à base de raison. Le Nicaragua, en tant que membre du Conseil de sécurité, réaffirme son intention inébranlable de continuer à contribuer au maintien de la paix. Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités au sein du Conseil de sécurité avec l'appui moral des républiques soeurs du continent américain que nous remercions chaleureusement. Nous sommes fiers de représenter un groupe de nations dont la culture est forte et dont le destin est aussi le nôtre : celui de la liberté.

168. Nous voyons clairement ce qui se passe dans le monde. Nous comprenons comment les idéologies opposées séparent les hommes et comment le dessein de résoudre les différends par la force a conduit les hommes à verser le sang et les a menés au bord de la guerre nucléaire. Notre Amérique vit également cette insécurité. L'asile imprudemment donné au pirate aérien est un attentat contre l'humanité; la séquestration et l'assassinat de diplomates et autres personnes violent le principe le plus fondamental du droit des gens; l'abus du droit d'asile diminue l'importance d'une institution américaine humanitaire; l'exil en masse, l'emprisonnement politique, les fusillades font taire le désespoir d'un peuple. Tant que l'on ne renoncera pas à ces façons d'agir, il n'y aura pas de paix mondiale véritable possible.

169. Nous aimons la paix, et condamnons donc toute philosophie qui tente d'imposer par la violence des systèmes politiques opposés à l'égalité des chances, droit de la personne humaine. C'est pourquoi nous voulons qu'il soit mis fin à la politique raciste, au colonialisme et à toute discrimination religieuse.

170. Nous vivons dans un monde divisé par des frontières conventionnelles, mais nous savons que nous avons chaque jour davantage besoin les uns des autres. L'interdépendance est une réalité inéluctable; en tant que chef d'un pays indépendant, je lance donc un appel aux nobles nations ici représentées pour que, conscients de cette réalité de l'interdépendance, nous complétions et renforçons nos actions au service de l'humanité.

171. Nous entrons dans la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. L'évolution de

la première Décennie montre qu'il nous reste beaucoup à faire. Il est toutefois encourageant de voir que, malgré nos divergences, nous parvenons à nous unir pour rechercher un bonheur commun. Certains aspects de notre civilisation montrent que la solidarité humaine n'est pas impossible à réaliser. La plus grande leçon tirée de la première Décennie est que nous sommes conscients des erreurs que nous y avons commises; cela, nul ne peut le nier. La première Décennie devait mettre les nations sur un pied de relative égalité dans le domaine du développement. Or, l'expérience a montré que les différences de développement entre les nations se sont accentuées. Le danger que cela représente pour l'avenir du genre humain n'échappe pas à la plus élémentaire analyse, et nous espérons — le monde espère — que la deuxième Décennie apportera réellement le développement effectif que toute l'humanité appelle et dont elle a tant besoin.

172. Les structures productives, commerciales et financières qui prévalent en ce moment dans le monde annihilent les efforts faits par les pays moins développés pour atteindre la plénitude de leur développement économique et se moderniser vraiment. Il faut souligner que ces structures établies, élevées au rang de lois sacro-saintes dans les relations internationales, représentent l'obstacle principal au complet développement de notre monde. Il est certain que changer ce processus exige des sacrifices et une révision fondamentale des institutions des peuples qui aspirent au développement; mais il est tout aussi certain que les pays plus développés doivent céder quelques-uns des nombreux avantages que leur confère le système actuel; il faut qu'ils changent d'attitude et se mettent à vouloir un développement mondial dont la dignité de l'homme serait l'ultime objectif. Le moment est venu pour les pays avancés qui exploitent les ressources naturelles et développent leur commerce dans les pays en voie de développement de faire bénéficier les pays moins développés de leurs capitaux, de la science et de la technologie qui stimulent la productivité pour donner à tous les peuples des chances égales.

173. Quant aux moyens de communication qui ont fait croître les espoirs de notre monde, il faut les utiliser eux aussi pour incorporer les peuples à la vie moderne, faire d'eux des agents réels de production et leur faire prendre part au processus créateur du génie humain.

174. Si les pays développés ont réussi, il y a 30 ans, avec des niveaux de production très inférieurs à ceux d'aujourd'hui, à consacrer des ressources énormes à une guerre mondiale, il est incompréhensible que, 25 ans après la fin de ce conflit, ils ne consacrent même pas 1 p. 100 de leur produit national brut à la guerre universelle contre la pauvreté, la maladie et l'ignorance, qui sont le danger principal menaçant la paix et la stabilité du monde.

175. Les tensions intérieures que connaissent actuellement les pays hautement industrialisés dans les secteurs de leur population qui ont moins de revenus et veulent bénéficier davantage du progrès économique nous donnent une idée des convulsions auxquelles le monde peut être en proie si l'on ne donne pas des possibilités égales à l'immense majorité de la popula-

tion mondiale qui aujourd'hui ne les a pas. Il faut encourager le libre commerce à l'échelle mondiale et sous une forme équitable. Tant que certains membres de cette organisation accorderont des traitements tarifaires préférentiels à certains — ce qui constitue logiquement une discrimination à l'encontre des autres —, les divisions qui existent déjà iront s'accroissant.

176. Les gouvernants actuels et ceux qui nous suivront doivent changer la mentalité des peuples, les libérer de façons de penser léguées par un monde ancien qui ne correspond plus aux intérêts des hommes d'aujourd'hui. Il faut qu'au cours des 25 années à venir les Nations Unies cessent d'être une arène de confrontation politique entre les grandes puissances et deviennent un centre de coopération entre le monde développé et le monde aspirant au développement.

177. Au nom du peuple du Nicaragua, je félicite les Etats-Unis d'Amérique de leur proposition de trêve au Proche-Orient. De même, je transmets au président Richard Nixon les félicitations de mon pays pour sa proposition de cessez-le-feu en Indochine; cela permettra aux peuples de la région de décider librement de leur destin. Ces deux propositions sont liées aux espoirs et entreprises de cette organisation mondiale. Le Nicaragua, qui désire le règne de la justice et de la paix, ne peut qu'être heureux de voir les principaux gouvernants d'aujourd'hui chercher des voies qui mèneront l'humanité au monde de paix que nous désirons tous.

178. Au nom du Nicaragua, je veux également rendre un hommage reconnaissant à toutes les nations ici présentes, aux institutions spécialisées des Nations Unies et à leurs fonctionnaires pour la coopération qu'ils ont toujours accordée à mon pays par l'entremise de cette organisation. En sa qualité de membre du Conseil de sécurité, le Nicaragua confirme devant cette assemblée sa ferme intention de contribuer au maintien de la paix et d'éviter la guerre. Nous répétons que nous avons foi en l'homme, et que pour nous le destin de l'humanité est dans la paix, la justice et le progrès.

179. En cette occasion solennelle, en songeant à la mission des Nations Unies, qu'évoquer de plus juste que l'ode de Bolívar de notre poète national Rubén Darío ?

“Oui, qu'il soit maudit mille fois
Celui qui, trouvant la paix d'un peuple honorable,
Lance un cri de guerre,
Lui arrache sa charrue
Et la remplace par un poignard ensanglanté.”

180. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Per Borten, premier ministre de Norvège.

181. **M. BORTEN** (*interprétation de l'anglais*) : La Norvège est un petit pays. Notre existence dépend de l'épanouissement pacifique d'une société internationale organisée. Nous estimons donc qu'il est de notre intérêt national de renforcer les Nations Unies.

Notre organisation doit pouvoir formuler des politiques communes véritablement internationales. Et ces politiques ne doivent pas se contenter de représenter le plus petit dénominateur commun de chaque politique nationale.

182. Un quart de siècle s'est écoulé depuis la Conférence de San Francisco. Nos espoirs de sauvegarder la paix et la sécurité internationales ne se sont pas tous réalisés. Le monde a changé et nos idées avec lui. Nous devons travailler à retrouver la confiance des peuples du monde et leur prouver que, par les Nations Unies, nous résoudrons les problèmes qui se posent.

183. Depuis 25 ans qu'elle existe, l'Organisation des Nations Unies a reflété l'évolution de la communauté internationale dans son ensemble. Cette communauté est aujourd'hui plus complexe et court de plus grands dangers que lors de la rédaction de la Charte. Et pourtant la Charte reste essentiellement la même. Elle s'est révélée suffisamment souple pour s'adapter à des besoins changeants sans révision. La puissance d'action de notre organisation n'est définie que par la volonté des Etats Membres.

184. Mon pays croit que le besoin d'action concertée se fait sentir aujourd'hui plus qu'à toute autre époque de notre histoire. Notre tâche la plus importante est d'arrêter d'un commun accord une ligne de conduite et des méthodes capables d'empêcher que les conflits politiques ne conduisent à la guerre et à l'holocauste nucléaire. Nous avons donc été heureux d'apprendre que le Conseil de sécurité avait confirmé, il y a deux jours [*1555ème séance*], un projet de règlement du grave conflit au Proche-Orient, au cours d'une réunion spéciale à l'échelon le plus élevé. Nous espérons que les principes posés par le Conseil inspireront les débats de cette assemblée et nous conduiront à une solution sauvegardant les intérêts de tous les peuples de la région, notamment ceux des malheureux Palestiniens.

185. A l'heure actuelle, l'histoire exige beaucoup des Nations Unies. Cela tient à diverses raisons. Les progrès techniques, depuis 25 ans, sont énormes. L'homme s'est rendu maître d'immenses régions nouvelles. Il a appris à mieux se servir de son domaine traditionnel. L'exploration de l'espace extra-atmosphérique, l'utilisation du fond des mers et des océans, les progrès de l'électronique et des communications illustrent bien ces conquêtes de l'homme. Mais le progrès a amené avec lui des problèmes qui ne peuvent être résolus que par de nouveaux modes d'action internationale.

186. Certaines des tâches auxquelles nous devons faire face réclament une attention particulière. Il faut, de toute urgence, diminuer et contrôler les armements. La défense de notre milieu humain nous pose aussi de pressants problèmes. D'autre part, l'immense majorité des peuples du monde ne reçoit pas une part équitable du progrès. La domination coloniale n'a pas encore complètement disparu. Les problèmes de l'Afrique australe sont une source de préoccupation constante. L'opinion de la Norvège à cet égard est bien connue et a été encore exposée récemment, du haut de cette tribune.

187. En vertu du droit international, les droits de l'homme sont protégés et les Etats ne peuvent plus prétendre que de graves violations de ces droits relèvent exclusivement de leur juridiction interne. Nous constatons cependant une triste disparité entre les pratiques nationales et les normes internationales. Les conflits et les divisions politiques ne cessent d'entraver les efforts que nous faisons pour régler ces problèmes.

188. Comment les Nations Unies peuvent-elles relever ce défi multiple de façon rationnelle et efficace ? Notre organisation doit être dotée d'un mécanisme fonctionnel et elle doit être véritablement universelle. Il est donc indispensable que l'Etat le plus peuplé du monde, la République populaire de Chine, soit représenté ici, comme le prescrit la Charte. Nous devons adapter notre procédure de décisions aux situations internationales nouvelles. Nous avons déjà renoncé à une part de notre souveraineté au profit des Nations Unies. L'Organisation doit maintenant recevoir de plus grands pouvoirs encore pour agir au nom de ses membres dans des domaines d'activité nouveaux et de plus en plus vastes. Enfin, l'efficacité de notre organisation est fonction d'un bon financement. Les Nations Unies auront besoin de moyens financiers accrus pour entreprendre de nouvelles tâches et travailler plus efficacement dans les domaines traditionnels.

189. Renforçons donc le cadre de notre organisation et mettons à profit l'expérience acquise au cours de ses 25 années d'existence. Nous savons qu'ensemble nous pouvons obtenir des résultats supérieurs à la somme des résultats de chacun. Dans cet effort conjoint, toutes les nations, grandes et petites, riches et pauvres, ont un rôle à jouer. Les grandes puissances ont des responsabilités particulières. Cela est dit dans la Charte. Mais les puissances plus petites ont également leurs responsabilités. Nos efforts se complètent et nous ne devons permettre à aucune minorité influente ni à aucune majorité massive de l'emporter. Tous les Etats Membres ont la même obligation de rechercher, dans le respect mutuel, des solutions conjointes et concertées aux problèmes qui se poseront à notre organisation dans les années à venir.

190. Nous serons appelés à augmenter les pouvoirs de l'Organisation mondiale dans de nombreux domaines. Mon pays est tout prêt à travailler avec d'autres à accroître la compétence et l'autorité des Nations Unies. Pour que l'humanité progresse, notre organisation doit donner toute sa mesure. Et nous comptons bien que nous progresserons ensemble.

La séance est levée à 13 h 15.